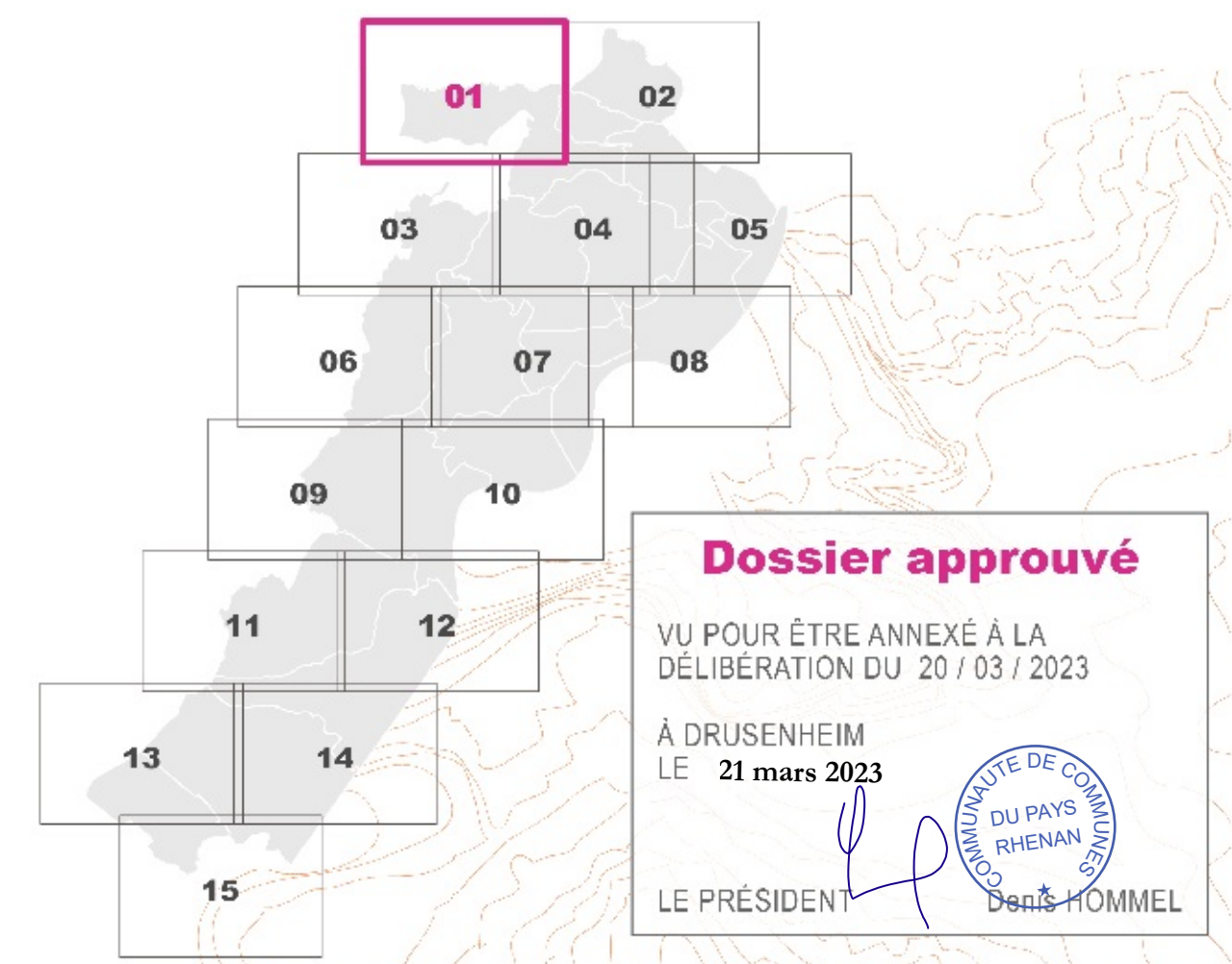


**PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**



PLAN DES SUP N° 01
Kauffenheim et Leutenheim
Echelle : 1 / 5 000

LEGENDE DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

++++ limite communale

CONSERVATION DU PATRIMOINE

• **Naturel**

- **Forêt**
forêt de protection - A7
- **Eau**
point de captage d'eau potable - AS1
protection des eaux potables, périmètre de protection rapproché - AS1
protection des eaux potables, périmètre de protection éloigné - AS1
canalisation publique d'eau potable - A5
- **Réserve naturelle**
réserve naturelle - AC3
- **Culturel**
- **Monument historique**
périmètre de protection des monuments historiques, des sites classés et inscrits - AC1

UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS

• **Energie**

- **Electricité - gaz**
périmètre de servitude autour d'une ligne d'électricité - I4
périmètre de servitude autour d'une canalisation de gaz - I3
- **Hydrocarbure**
construction et exploitation de pipe-line - I1

• **Communication**

- **Cours d'eau**
zone de protection contre les inondations du Rhin - PM1bis

servitude visant à interdire l'extraction sans autorisation de matériaux à moins de 11,70 mètres de la limite des rivières domaniales et des canaux - EL3

- Voie ferrée et aérotrain

- servitude relative au chemin de fer - T1
- servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et déviations d'agglomération - EL11

- Télécommunication

- zone spéciale de dégagement - PT2
- servitude attache aux réseaux de télécommunication - PT3

SALUBRITÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Sécurité publique

- servitude relative aux installations classées pour l'environnement - PM2
- zonage réglementaire des PPRT - PM3
- zone d'interdiction stricte "R"
- zone d'interdiction "r"
- zone d'autorisation sous conditions "B"
- zone d'autorisation sous conditions "b"
- zone grise "G" (emprise des sites seveso seul haut à l'origine du risque)
- zone de recommandation "v"
- secteur potentiel d'expropriation

PPRI de la Zorn et du Landgraben - PM1

- zone à préserver
- zone constructible sous conditions
- zone arrière digue
- zone sécurisée arrière digue

PPRI de la Moder et PPRI de Gamsheim-Kilstedt - PM1

- zone rouge foncé
- zone rouge clair
- zone orange
- zone bleu foncé
- zone bleu clair
- sous-épaveur bleu très clair
- zone de sécurité
- zone d'intérêt stratégique

Plan établi sur la base des couches d'information géographique transmises par les services de l'Etat compétents.

Fond de plan : cadastre 2021

